

Titre: L'évaluation autrement – Niveau 2 par Régis Gaudemer

Sous-titre: Approfondissement du module 1

Accroche:

Lors du module de niveau 1 sur l'évaluation, des concepts essentiels de l'évaluation ont été travaillés en situation concrètes. Dans ce module de niveau 2 il s'agira dans un premier temps de mutualiser ce qui a été mis en pratique depuis la dernière formation et d'identifier les avantages mais aussi les freins. On développera alors la pratique des tâches complexes pour les généraliser autant que possible (déclinaison des compétences mobilisées dans diverses situations de classe). On examinera ce qui fait qu'une appréciation est pertinente, ce qui fait qu'une évaluation est positive et dans quelles mesures elle est une menace.

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

☐Sans pré requis	
\square Pré requis réglementaires (1) \rightarrow précisez :	

☑ Pré requis pédagogiques (2) → précisez : avoir suivi le niveau 1 ou une autre formation sur l'évaluation positive ou avoir un niveau de culture suffisante dans le domaine de l'évaluation positive

- (1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercée obligatoires pour suivre la formation
- (2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 1er degré

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...):

- **1.** Savoir décliner une situation de production, d'invention, de réalisation, de conception en compétences.
- 2. Identifier les enjeux éthiques de l'acte évaluatif.
- **3.** Construire et mener une tâche complexe.
- **4.** Identifier les menaces de l'évaluation à partir des recherche scientifiques.

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...):

- 1. Être capable d'identifier une tâche complexe et d'en faire un objet d'évaluation.
- 2. Savoir rédiger des appréciations professionnelles.



- **3.** Savoir organiser une fiche de préparation d'une tâche complexe pour évaluer autrement.
- **4.** Adopter des stratégies d'évaluation positives.

Contenu et déroulement :

Journée 1

<u>Matin</u>: mutualisation des innovations de chacun des participants dans le domaine de l'évaluation à partir du module 1.

Identification des avantages et des freins pour les discuter.

Identifier, parmi tout ce qui est proposé en classe, ce qui pourraient être objet d'évaluation et/ou de validation de compétences. (Décliner un atelier, un jeu, un coin, un objet de manipulation etc. en compétences évaluables.

Transformer et enrichir certaines situations scolaires basiques en tâches complexes pour rentabiliser l'évaluation : exemple du rallye lecture.

(Le scénario du matin peut être modifier en fonction des besoins, des attentes et des questions des participants).

Après-midi:

S'interroger sur une approche éthique des appréciations (dans le bilan, le carnet, les cahiers d'exercices, les ENT etc.)

Réfléchir sur ce qui fait qu'une évaluation devient positive ou négative.

Journée 2

Matin:

Evaluer des rituels : exemple des nombres croisés.

Structurer l'organisation d'une séquence d'apprentissage sous forme de tâches complexes. Construction d'une fiche de préparation.

Réinvestissement avec l'exemple des DINGBATS (ou comment s'approprier des expressions françaises).

Après-midi:

Identifier les menaces que génèrent l'acte évaluatif sur les parcours d'apprentissages des élèves. (Comportements anti-sociaux, illusion d'incompétence, effet de comparaison etc.

Réflexion sur l'évaluation dans les disciplines oubliées : la musique, l'EPS, l'histoire.



Synthèse des deux jours de formation.

Modalités pédagogiques :

- Travail de groupe.
- Apport théorique.
- Construction d'outils.

Supports utilisés :

Padlet, vidéoprojecteur, support papier, vidéo.

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

· ·	u référentiel métier concernée(s) : une (ou plusieurs) des 19 étier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du			
professorat et de l'éducation				
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	 □CC1. faire partager les valeurs de la République □CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école □CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques □CC10. Coopérer au sein d'une équipe □CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative □CC12. Coopérer avec les parents d'élève □CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école 			
Maîtrise et Intégration des savoirs	 □ CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication □ P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement □ CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier □ CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier □ P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique 			
	☐CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ☐P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la			
Expertise dans	diversité des élèves			
100	·			
apprentissages				
	. •			
Intégration des savoirs	 □CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication □P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement □CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier □CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier □P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique □CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ☑P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la 			



Développement	☑CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de
Professionnel	développement professionnel

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

\square Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le
formateur
⊠Envoi par le formateur de documents et outils
☑Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
☐ Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
☐ Distanciel asynchrone
□ Autre (préciser) :
Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : En fonction de la demande

Durée en heures : En fonction de la demande

Horaires: 09h00-12h00 / 13h00-16h00 (adaptables)

Formateur(s) / Formatrice(s) : Régis Gaudemer, professeurs des écoles, formateur, docteur en sciences de l'éducation.

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation):

- > en cours de formation : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autopositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluables de la session.
- > à chaud : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).



> à froid : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> En différé par écrit : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascol Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme);
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascol Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascol Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.